

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation du commissaire du Gouvernement
auprès de l'Académie de recherche et d'enseignement
supérieur**

A.Gt 07-10-2020

M.B. 19-10-2020

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, article 35 ;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Madame Laurence VANCRAYEBECK est désignée en qualité de commissaire du Gouvernement auprès de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur.

Article 2. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 mars 2020 portant désignation du Commissaire du Gouvernement auprès de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} octobre 2020.

Article 4. - Le Ministre qui a l'enseignement supérieur dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 7 octobre 2020.

Par le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY